



Agréée protection de l'environnement



Remplacement Ourse Franska : nous n'avons pas la mémoire courte !

Rappel des faits

Période de 28 avril 2006 au 9 août 2007.

Présentée comme une ourse de 6 ans, un an après, il s'est avéré qu'elle en avait 17 ! Elle est morte sur une route 2 x 2 voies à 2 km du centre de Lourdes.

L'expérience acquise suite au lâcher de Franska à Bagnères de Bigorre le 28 avril 2006 a clairement prouvé un certains nombre de faits.

- 1- Elle n'est pas restée sur le site du lâcher. Elle a traversé de part en part l'ensemble du département s'installant sur des communes opposées à de telles translocations.
- 2- Elle a pénétré à l'intérieur des villages, appréciant notamment les poubelles d'un restaurant à St Savin (nombreux témoignages et articles de presse).
- 3- Elle a commis dès le début d'importants dégâts aux troupeaux : pénétrant dans les propriétés privées, les bergeries, les prairies clôturées. Ces dégâts se sont prolongés en continu à l'étage intermédiaire comme ensuite sur les estives.
- 4- Elle attaquait les bêtes avec une grande violence sans nécessité alimentaire : nombreuses brebis blessées, agonisantes, dans de grandes souffrances, qu'il fallait euthanasier, troupeaux totalement éclatés suite à la sauvagerie des attaques, très grandes difficultés pour remaîtriser ces troupeaux, impossibilité souvent de retrouver toutes les bêtes effrayées et disparues.
- 5 – Conséquences directes :
 - de nombreux éleveurs ont renoncé à continuer l'élevage ovin, d'autres ont cessé de transhumer ou ont changé d'estive. Depuis, les estives de St Pé, du Pibeste et du Bergons sont abandonnées ou sous-pâturées, c'est l'embroussaillement qui s'installe.
 - Tous ont eu de grosses difficultés pour stabiliser et reconstituer leurs troupeaux de façon techniquement cohérente après les attaques (problèmes génétiques, d'adaptation des bêtes de remplacement au milieu et au troupeau)
 - perte génétique irrémédiable à moyen terme pour les races autochtones à faible effectif objet depuis 40 ans de politiques de conservation et de relance (politiques impulsées par la FAO et relayées aux niveaux européen, national, régional et départemental).

Pendant plus d'un an, élus, éleveurs, unis face à ce problème, nous avons adopté diverses motions et nous avons demandé dans différentes instances (notamment le Comité départemental du pastoralisme et de la gestion de l'espace montagnard) le retrait de cet animal qui nous a été injustement refusé.

Devant l'entêtement des services de l'Etat nous avons été contraints à organiser diverses manifestations et à mettre en oeuvre sur le terrain, pour protéger nos biens et notre outil de travail, ces procédures d'effarouchement que l'Etat refusait.

Compte tenu des troubles que cette ourse a provoqués, sa mort a été pour tous un véritable soulagement. Elle aurait pu être évitée si cet animal n'avait pas été victime d'une « translocation » depuis la Slovénie.

Un lâcher destiné à remplacer cette ourse Franska serait perçu comme une véritable provocation. Nous ne porterons pas la responsabilité des réactions qu'il pourrait susciter et des troubles à l'ordre public qui s'ensuivraient.

Communiqué de presse du 19 janvier 2011 de l'ASSPP 65, FDSEA, JA
ASPP 65 : AREDA - 32, Rue de la Mairie – 65400 Ayzac-Ost
FDSEA : 22, place du Foirail - 65 000 TARBES
JA – Jeunes Agriculteurs : 20, place du Foirail - 65 000 TARBES